

> La population suisse et sa forêt

Résultats de l'enquête sur le monitoring socioculturel des forêts (WaMos 2)

> L'enquête

L'enquête sur le monitoring socioculturel des forêts (WaMos) permet à l'OFEV d'étudier le rapport de la population à la forêt suisse. Les données sont recueillies au moyen d'un sondage téléphonique représentatif. Les premières informations sur ce thème ont été fournies par une enquête effectuée en 1978. L'enquête WaMos 1 a été réalisée en 1997, WaMos 2 en 2010.

WaMos 2 en bref

- > Période du sondage: 19 octobre – 13 novembre 2010
- > Echantillon: 3022 interviews
- > Mandant: Office fédéral de l'environnement OFEV
- > Conception scientifique, élaboration du questionnaire et analyse des données: Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage WSL.
- > Réalisation du sondage téléphonique: gfs-befragungsdienst Zurich

Informations complémentaires

www.bafu.admin.ch/wamos

Impressum

Editeur

Office fédéral de l'environnement (OFEV). L'OFEV est un office du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC).

Contact

OFEV, Divisions Forêts, CH-3003 Berne
Tél. +41 (0)31 324 77 78
Fax +41 (0)31 324 78 66
wald@bafu.admin.ch
www.bafu.admin.ch/forêts

Conception et suivi spécialisé à l'OFEV

Adrian Schmutz et Claire-Lise Suter, OFEV, Division Forêts

Rédaction

dialog:umwelt gmbh

Traduction

Yves Rosset

Source des illustrations

Page de titre: OFEV/AURA;
La forêt et moi / Forêt et société: OFEV/Franca Pedrazzetti;
Argent et règles en forêt: Fotolia.com

Commande de la version imprimée

www.bundespublikationen.admin.ch,
Art.-n° 810.400.074f

Téléchargement au format PDF

www.bafu.admin.ch/ud-1054-f

Cette publication est également disponible en allemand, italien et anglais.

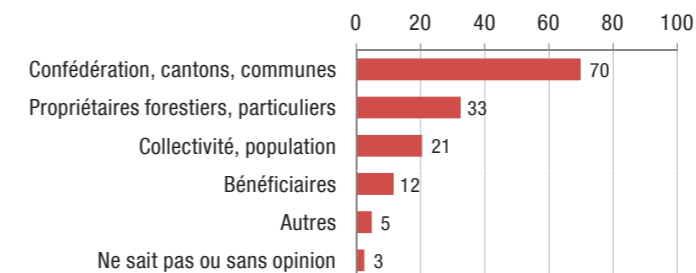
© OFEV 2012

> Argent et règles en forêt

Des prestations forestières pérennes et une exploitation durable de la forêt requièrent des règles, des prescriptions, des incitations et d'autres mesures définies dans le cadre d'un processus politique.



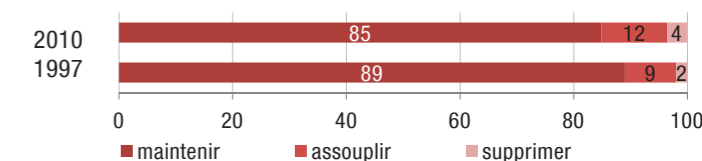
Participation aux coûts



Pourcentages des réponses en 2010.

La Confédération, les cantons, les communes, ou, plus généralement, l'Etat, sont le plus fréquemment mentionnés (70 %) lorsqu'on demande qui doit participer au financement des forêts, pour qu'elles puissent remplir leurs fonctions de détente, de protection contre les dangers naturels, de protection de la nature ou de production de bois. En 2010, la Confédération a consacré aux forêts un montant total de 82 millions de francs sur la base de conventions de prestations avec les cantons. Ces derniers ont versé des contributions pour un montant à peu près équivalent.

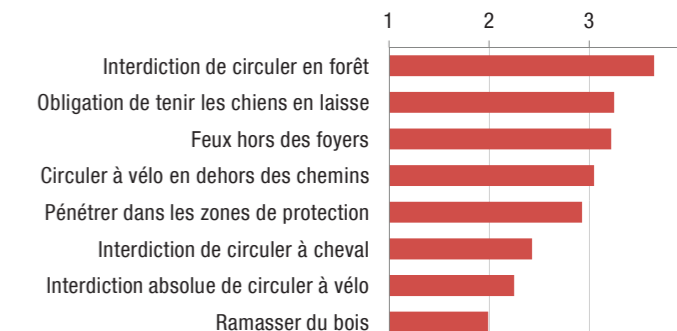
Attitude vis-à-vis de l'interdiction de défricher



Pourcentages des réponses en 1997 et en 2010, sans les personnes interrogées n'exprimant pas d'opinion.

En Suisse, il est interdit de défricher la forêt, sauf rares exceptions. Le défrichement signifie une perte temporaire voire définitive de forêts. Une grande majorité (85 %) se déclare favorable à une protection absolue de l'aire forestière. 12 % sont pour un assouplissement et 4 % pour une suppression de l'interdiction de défricher.

Règles de comportement



Moyennes des évaluations sur une échelle allant de 1 (absolument inutile) à 4 (absolument utile) lors du sondage 2010.

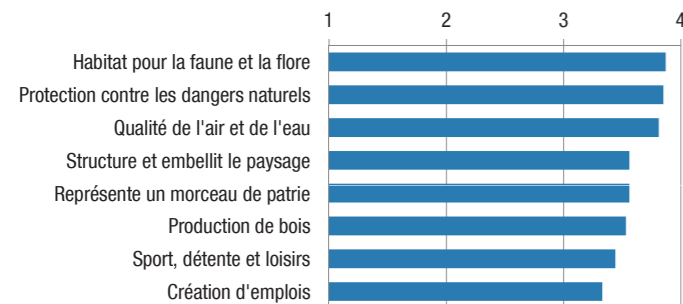
L'interdiction de la circulation des véhicules à moteur en forêt, l'interdiction d'allumer des feux hors des foyers et l'obligation de tenir les chiens en laisse suscitent la plus grande adhésion des personnes interrogées. Au plan fédéral, les véhicules à moteur ne sont autorisés à circuler en forêt et sur les routes forestières que pour des activités forestières. Les cantons peuvent édicter d'autres prescriptions et interdictions.

> Forêt et société

Pour la plupart des personnes, la forêt est un espace de détente. Dans les faits, ses prestations d'intérêt général sont beaucoup plus nombreuses: elle produit du bois, protège contre les dangers naturels, sert d'habitat à la faune et à la flore et améliore la qualité de l'air et de l'eau.



Importance des fonctions forestières

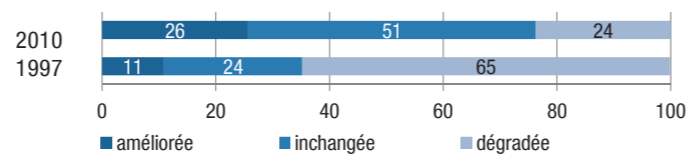


Moyenne sur une échelle de 1 (absolument pas important) à 4 (très important) lors de l'enquête 2010.

Quand on demande quelles fonctions de la forêt suisse viennent spontanément à l'esprit, les personnes interrogées répondent le plus souvent: sa contribution à la pureté de l'air. En deuxième place viennent «économie», «production» ou «exploitation», suivis par l'importance de la forêt comme habitat pour les animaux et les plantes, la protection contre les dangers naturels et la détente. La fonction économique de la forêt est nettement plus présente dans

l'esprit du public qu'en 1997, où elle ne venait qu'au cinquième rang. Interrogées sur huit fonctions forestières explicitement mentionnées, les personnes sondées les jugent toutes très importantes. La fonction d'habitat naturel vient en tête, suivie par la protection contre les dangers naturels et l'amélioration de la qualité de l'air et de l'eau.

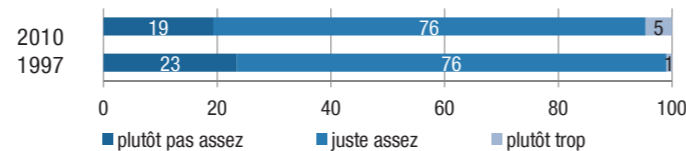
Santé de la forêt



Pourcentages des réponses en 1997 et en 2010.

26 % des personnes interrogées estiment que la santé de la forêt s'est améliorée au cours des vingt dernières années. Une même proportion est d'avis que la santé de la forêt s'est dégradée, alors que la majorité pense qu'elle est restée stable. En 1997, la part des gens qui estimaient que l'état de santé de la forêt s'était dégradé était encore de 65 %. La crainte d'une mort prochaine des forêts qui prédominait par le passé a cédé la place à une évaluation plus optimiste. En réalité, la santé de la forêt reste menacée par les apports d'azote de l'air, l'acidification du sol et l'apparition de nouveaux organismes nuisibles.

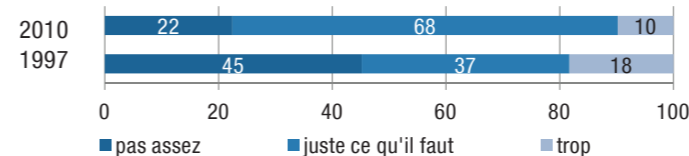
Surface forestière



Pourcentages des réponses en 1997 et en 2010, sans les personnes interrogées n'exprimant pas d'opinion.

Près des trois quarts des personnes interrogées sont d'avis qu'il y a «juste assez» de forêts en Suisse, un cinquième estiment qu'il n'y en a pas assez et seulement 5 % trouvent qu'il y en a trop. Par rapport à 1997, plus de personnes considèrent qu'il y a trop de forêts et moins qu'il n'y en a pas assez. Le fait est que l'Inventaire forestier national montre que la surface forestière a augmenté entre 1995 et 2006, passant de 29,6 % à 31 % de la superficie du pays.

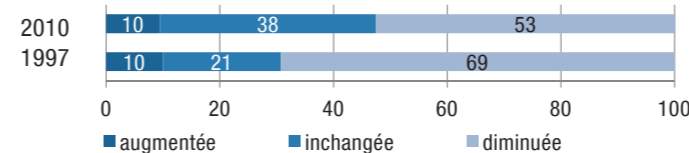
Exploitation du bois



Pourcentages des réponses en 1997 et en 2010.

Deux tiers des personnes interrogées jugent que la quantité de bois exploitée dans les forêts suisses est «juste ce qu'il faut». Les personnes favorables à une exploitation plus intensive sont clairement minoritaires, puisqu'elles ne représentent que 22 %. Leur part a diminué quasiment de moitié depuis 1997, où 45 % des sondés s'étaient prononcés en faveur d'un accroissement de l'exploitation. Les personnes favorables à une réduction de l'exploitation sont également moins nombreuses et représentent encore 10 %. 93 % de l'accroissement net du bois ont été exploités en Suisse entre 1995 et 2006. Les variations régionales sont considérables – notamment en raison de l'ouragan Lothar – et vont de 15 % au Sud des Alpes à 127 % sur le Plateau. 83 % des personnes interrogées sont d'avis que l'exploitation du bois est importante pour l'économie suisse. Une personne sur deux estime toutefois ne pas disposer de suffisamment de connaissances sur l'exploitation du bois.

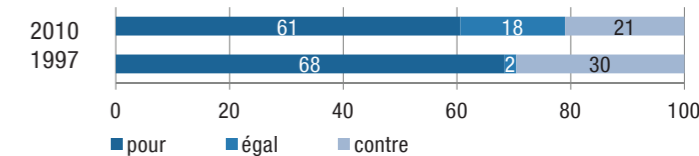
Diversité des espèces



Pourcentages des réponses en 1997 et en 2010.

Plus de la moitié des personnes interrogées pensent que le nombre des espèces animales et végétales a diminué au cours des vingt dernières années, alors que 37 % supposent qu'il est resté inchangé et 10 % qu'il a augmenté. La diversité des espèces est, avec la diversité génétique et celle des milieux naturels, une part de la biodiversité. Cette dernière a évolué de manière très variée dans la forêt au cours des deux dernières décennies. Le bilan positif concernant la régénération naturelle et le bois mort est contrebalancé par l'assombrissement des forêts, qui contribue à évincer les espèces appréciant la lumière.

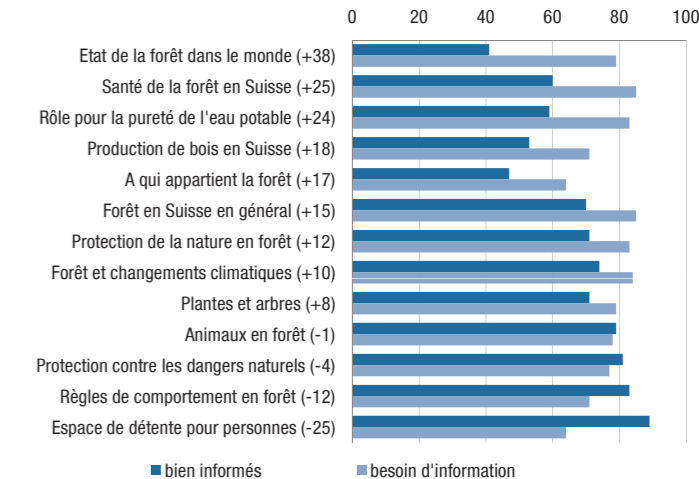
Réserves forestières sans exploitation du bois



Pourcentages des réponses en 1997 et en 2010, sans la catégorie de réponses «ne sait pas»

Les réserves forestières, dans lesquelles le bois n'est pas exploité, sont approuvées par 60 % des personnes interrogées. Par rapport à 1997, la part des indécis a augmenté, alors que celle des personnes favorables tout comme celle des personnes opposées aux réserves forestières ont diminué.

Informations sur les thèmes relatifs à la forêt



Pourcentages des personnes bien informées et des personnes aspirant à plus d'informations, ordonnés selon leur différence (entre parenthèses) lors du sondage 2010.

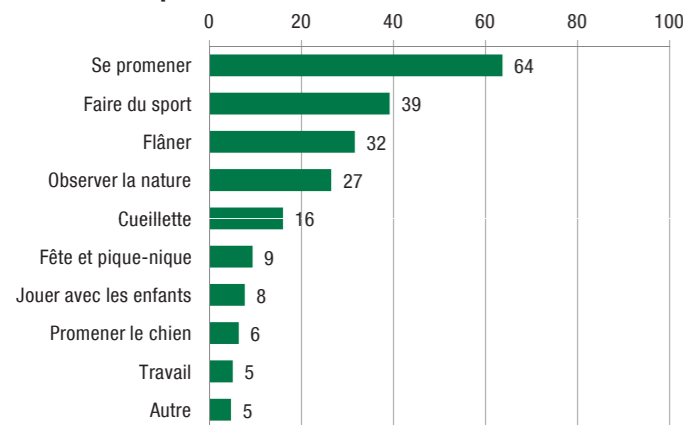
La détente est le thème sur lequel le plus de personnes sont bien informées (89 %) et, en même temps, celui à propos duquel le moins de personnes ont besoin de plus d'informations. Seulement 40 % des personnes interrogées se sentent en revanche bien informées sur l'état des forêts dans le monde, celles désirant être mieux informées sur ce sujet étant nombreuses. L'écart est aussi notable entre les personnes bien informées et celles souhaitant plus d'informations sur la santé de la forêt et sur l'eau potable.

> La forêt et moi

La forêt occupe une place très importante dans la vie de nombreux citoyens: presque 94 % des personnes interrogées s'y rendent régulièrement et la plupart se sentent plus détendues après une visite en forêt.



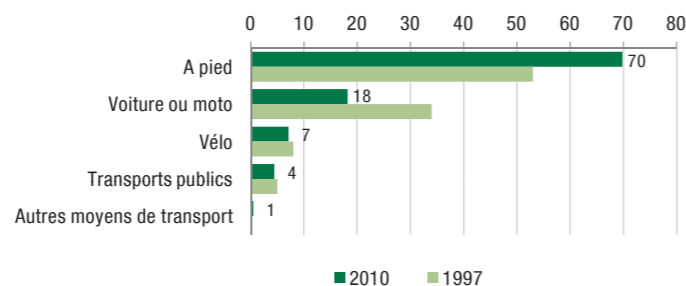
Les activités préférées en forêt



Pourcentages des activités mentionnées lors de l'enquête 2010.

Le plus souvent, les gens se rendent en forêt pour se promener et se détendre, faire du sport, par exemple du jogging ou de la randonnée, ou simplement flâner. 5 % disent aller en forêt (aussi) pour travailler.

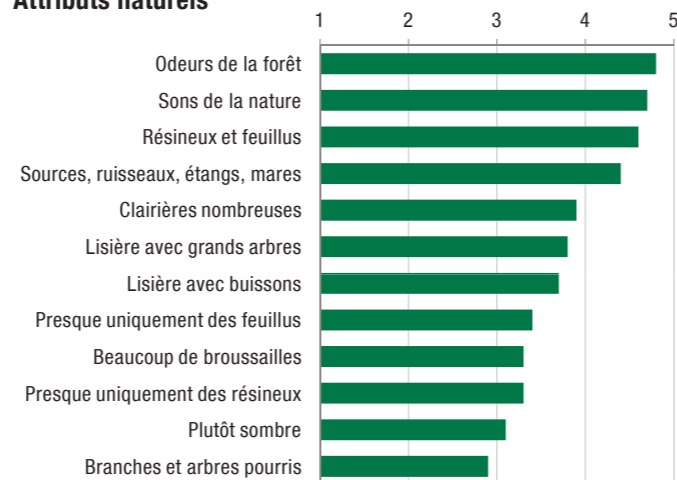
Se rendre en forêt



Pourcentages des réponses en 1997 et 2010.

69 % des personnes interrogées ont besoin de 5 à 10 minutes pour rejoindre la forêt la plus proche et 70 % y vont à pied. 18 % s'y rendent en voiture ou en moto – c'est moins que la moitié par rapport à 1997.

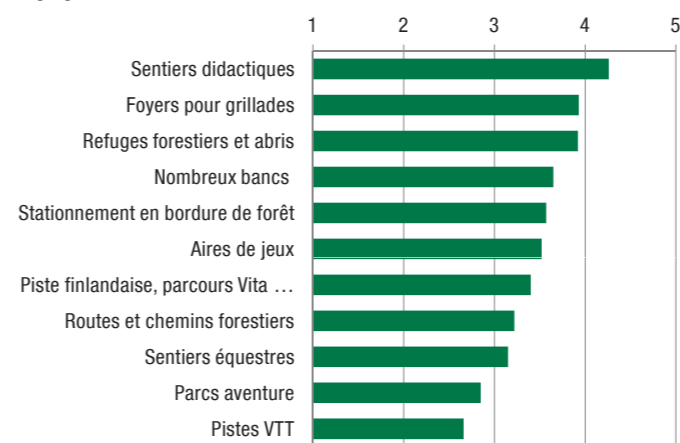
Attributs naturels



Moyennes sur une échelle allant de 1 (dérange beaucoup) à 5 (plaît beaucoup) pour l'enquête 2010.

Les odeurs de la forêt et les sons de la nature sont les attributs les plus appréciés. Les forêts mixtes séduisent davantage que les peuplements de purs feuillus ou de purs résineux. Les sources, les ruisseaux, les étangs et les mares sont très estimés par de nombreux visiteurs, alors que le bois mort présent sous forme de branches et d'arbres pourris, pourtant d'une haute valeur écologique, est plutôt ressenti comme dérangeant.

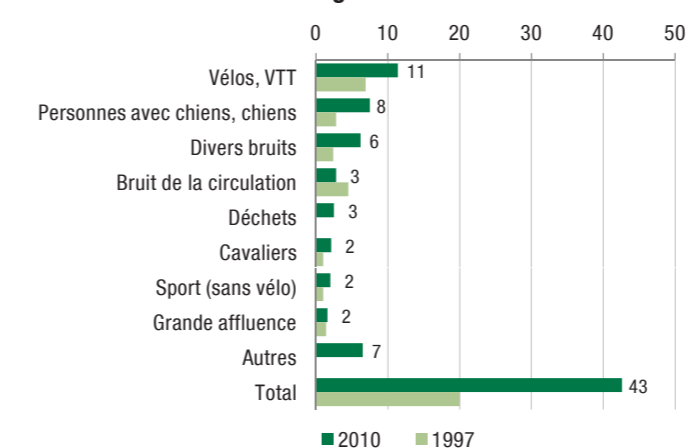
Equipements de loisirs



Moyennes sur une échelle allant de 1 (dérange beaucoup) à 5 (plaît beaucoup) pour l'enquête 2010.

Les forêts récréatives hébergent souvent des équipements ou des installations pour les loisirs, le sport et les activités pédagogiques. Les sentiers didactiques sont les favoris, suivis des foyers pour grillades et des refuges forestiers et autres abris. Les installations comme les parcs aventure ou les pistes de VTT ne plaisent en revanche qu'à une minorité.

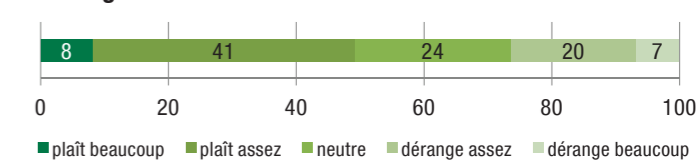
Sensibilité accrue aux dérangements



Pourcentages des activités mentionnées en 1997 et en 2010.

Près de 23 % des personnes interrogées se sentent au moins quelque peu dérangées dans leur activité de détente par d'autres personnes. Les causes les plus fréquentes sont les cyclistes ou les vététistes, suivis des personnes avec des chiens. Les personnes qui se disent dérangées sont plus nombreuses qu'en 1997.

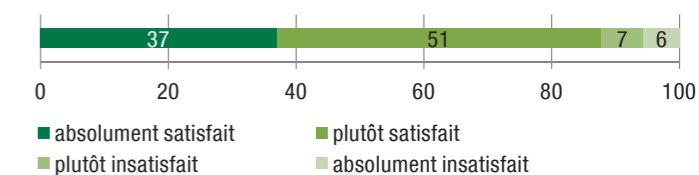
Abattage des arbres



Pourcentages des réponses lors de l'enquête 2010.

La moitié des personnes interrogées réagissent positivement à l'abattage d'arbres ou à la fermeture des chemins en raison de coupes de bois. Un peu plus d'un quart se sentent plutôt ou fortement dérangées.

Visite en forêt et détente



Pourcentages des réponses lors de l'enquête 2010.

88 % des personnes interrogées sont tout à fait ou assez satisfaites de leurs visites en forêt. Deux tiers se sentent «beaucoup plus détendues» après une sortie en forêt et tout juste un tiers déclarent être néanmoins «un peu plus détendues». Une visite en forêt a un effet relaxant sur la grande majorité. Seulement 5 % des personnes interrogées ne constatent aucun effet positif. Les dérangements n'affectent pas directement l'agrément des visites en forêt.